



## OUI A L'EFFICACITE ECONOMIQUE ET SOCIALE, NON A LA VIOLENCE SOCIALE !

# Toutes et tous dans l'action mercredi 2 décembre 2015

Des milliers de salariés sont menacés de perdre leur emploi, à l'exemple des personnels d'Air France. La violence patronale avec une complaisance gouvernementale, suscite colère et indignation qui se traduisent par des actions collectives mobilisant les salariés. C'est dans ce contexte que les provocations patronales se multiplient afin de stigmatiser l'action syndicale !

Ainsi, 16 salarié(e)s d'air France sont trainés devant le Tribunal de Bobigny le 2 décembre ! Leur faute ? Avoir manifesté leur refus de perdre leur emploi !

## C'est inacceptable !

La violence sociale n'est pas le fait des salariés.

En Ille et Vilaine :

- **Rennes la Janais**, après avoir supprimé 4700 emplois depuis 2007, la direction de PSA programme de nouveau 300 suppressions de poste en 2016 tout en imposant de nouvelles période de chômage technique alors que le groupe affiche des résultats positifs pour 2015 tant en vente de véhicules qu'en résultats financiers.
- **Cooper Barre Thomas**, après 3 rachats et 3 plans sociaux en 15 ans avec 1 200 emplois supprimés, la direction décide pour 2016 le transfert d'une partie des activités de Rennes vers Vitré avec un nouveau plan de licenciements pour « sureffectifs ».

- **Commerces de Rennes métropole**, la déréglementation du travail s'accroît chaque année. En dix ans, l'ouverture dominicale et jours fériés est passée de 1 à 6 en 2016 et des enseignes continuent à faire pression pour aller plus loin au détriment des conditions de vie et de travail des salariés.
- **La poste Colis Le Rheu**, 3 militants syndicaux sont menacés de sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement parce qu'ils « ne seraient pas assez aimables avec leurs collègues » selon les motivations de la Direction...

**Et ce serait les salariés,  
les irresponsables ?????**

**Partout mobilisons-nous pour dénoncer la politique libérale du patronat et du gouvernement qui remet en cause les droits des salariés au travers :**

- *la casse du code du travail*
- *la criminalisation de l'action syndicale.*

**A Rennes, St Malo, Fougères, Vitré, Redon, comme partout en France, mobilisons-nous pour, après le 23 septembre et le 8 octobre, construire le rapport de force nécessaire pour imposer une autre politique sociale, favorisant l'investissement humain pour le développement d'une société du plein emploi, respectueuse des femmes et des hommes et de l'environnement.**

**La CGT appelle le mercredi 2 décembre 2015 à agir pour :**

- *l'emploi*
- *la retraite à 60 ans à taux plein*
- *les libertés syndicales*
- *les salaires, les pensions et les minimas sociaux*
- *la reconnaissance des métiers pénibles*
- *le développement industriel et des services publics.*

**La poste Le Rheu  
6 ans d'attaques contre les militants syndicaux et la CGT**

**2009 :** La direction dégage manu militari Yves, responsable de production du service de nuit, sous prétexte qu'il était trop proche de ses agents. Est-ce un hasard, il était adhérent à la CGT !

**2009 :** La direction tente en vain de licencier Renaud. Encore un hasard, il est secrétaire de la Section CGT de la Plate Forme Colis.

**2012 :** Alain, représentant CGT est sanctionné de 15 jours de mise à pied sans rémunération. Est-ce encore le fait du hasard ?

**2013 :** La direction envoie en conseil de discipline, Philippe chef d'équipe. Depuis il est systématiquement exclu de tout dispositif de promotion. Un hasard, il est lui aussi adhérent à la CGT !

**2014 :** Jordi représentant CGT en nuit et deux autres syndiqués SUD écopent d'un blâme pour motif injustifié, avec inscription au dossier.

**A Rennes, mercredi 2 décembre**

**Rassemblement 12 h**

**Place de la Mairie**

*Sur les autres villes du département, selon les modalités définies localement.*